

Lire la transcription textuelle de l'infographie « Agriculture et pollution de l'air : quel rapport ? »

Agriculture et pollution de l'air : quel rapport ?

Cette infographie détaille le lien entre agriculture et pollution de l'air.

L'agriculture, 1^{er} secteur impacté

La pollution de l'air constitue une **menace pour les cultures les plus sensibles**. Elle peut notamment générer :

1. **une baisse de rendement jusqu'à 15 %**, soit moins de nourriture pour la population ;
2. **une baisse de la qualité des produits** (nécroses...), soit moins de revenus pour les agriculteurs.

L'ozone, un polluant oxydant

Exemple du blé tendre en France : Sans ce gaz, le gain de production serait d'environ + 6 millions de tonnes par an, soit + 900 millions € par an.

Source : Étude 2020 APollO ADEME

L'agriculture, elle-même, contribue à la pollution de l'air

Sur l'ensemble des polluants émis, le secteur agricole représente :

- **93 % des émissions d'ammoniac (NH₃)** : sur cette part, les trois quarts sont liés aux effluents d'élevage et un quart est lié aux fertilisants azotés ;
- **58 % des grosses particules (TSP)** : ces poussières sont émises par les travaux agricoles dans certaines conditions ;
- **25 % des particules fines PM₁₀** via les labours, les bâtiments d'élevage...
- **14 % d'oxydes d'azote (NO_x)**, causés par les émissions des tracteurs, le chauffage des serres...
- **10 % des particules fines PM_{2,5}** dus à la récolte des cultures et au brûlage à l'air libre.

Ces émissions ont plusieurs impacts :

- l'acidification des sols ;
- l'eutrophisation ;
- la baisse de la biodiversité.

Source : chiffres CITEPA 2021

Polluants + conditions météo ? Attention aux particules fines !

L'ammoniac, combiné avec des polluants émis par le trafic routier et l'industrie, ainsi que les composés organiques émis par les végétaux, peuvent former des particules fines (PM).

Quid des pesticides ?

La France est l'un des plus grands consommateurs en Europe, avec 90 % d'utilisation agricole. Une campagne nationale exploratoire de 2018 a montré leur présence dans l'air. Le plan Ecophyto II+ vise à réduire l'utilisation et les impacts des pesticides.

Quelles solutions pour les agriculteurs ?

1. **Couvrir les fosses à lisier** avec des couvertures rigides, pour réduire de 80 % les émissions d'ammoniac.
2. **Privilégier le broyage et le compostage** des résidus agricoles et autres déchets verts au brûlage à l'air libre, particulièrement émetteur de polluants.
3. **Optimiser la fertilisation azotée** et recourir à des engrais moins émissifs.
4. **Enfouir rapidement les effluents d'élevage après épandage** : un enfouissement immédiat (et pas 24 h après) évite 90 % des émissions d'ammoniac.

Pour aller plus loin : consultez le [guide ADEME des bonnes pratiques agricoles pour l'amélioration de la qualité de l'air](#).

Retrouvez le compte Ademe sur [Twitter](#) et sur [YouTube](#)

*Infographie réalisée pour l'ADEME et le Gouvernement par l'agence Giboulées, mars 2022 (011297).
Collection ADEME : Clés pour Agir.*